



COMPTE RENDU

Séance du Conseil Municipal
du 9 janvier 2018

Le Conseil Municipal de la Ville de Mangers s'est réuni le mardi 9 janvier 2018 à dix-neuf heures quinze minutes au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BEAUCHEF Frédéric, maire de la Ville de Mangers, en session ordinaire.

Présents :

Monsieur BEAUCHEF Frédéric, Madame PLESSIX Sandrine, Monsieur EVRARD Gérard, Madame BRYJA Caroline, Monsieur GOMAS Vincent, Monsieur VRAMMOUT Jacky, Monsieur ETIENNE Jean-Michel, Monsieur SEILLE Bernard, Monsieur LE MEN Michel, Madame BRIANT Renée, Monsieur GILOUPPE Jean-Claude, Monsieur PAUMIER Régis, Madame MAUDET Corinne, Monsieur DELAUNAY Jérôme, Madame LEGER Madeleine, Madame COLIN Stéphanie, Madame CHAUDEMANCHE Delphine, Madame AUBRY Delphine, Monsieur LEPINAY Alain, Monsieur RAGOUIN Christophe, Madame LOUVARD Alice, Madame EL HASNAOUY BRINDEAU Maud, Madame BAYLE DE JESSE Cécile.

Absents et excusés avec pouvoirs :

Madame HERVE Annie, avec pouvoirs à Madame PLESSIX Sandrine.
Monsieur RANNOU Ludovic, avec pouvoirs à Monsieur GOMAS Vincent.
Monsieur CHEVREUL Emmanuel, avec pouvoirs à Madame EL HASNAOUY BRINDEAU Maud.

Absents et excusés

Monsieur VILLE Christophe, Madame BARRAUD Amélie, Madame GAINARD Marion.

Monsieur GOMAS Vincent a été désigné secrétaire de séance.

Nombres de membres

En exercice : 29
Présents : 23

Date de la convocation : 21/12/2017

Date d'affichage : 21/12/2017

SOMMAIRE

2018/001 Modification règlement du conseil municipal



Le compte rendu de la séance du 7 décembre 2017 a été approuvé par l'ensemble des conseillers municipaux présents.



Rythmes scolaires rentrée 2018

Suite aux évolutions réglementaires, la Ville de Mamers a entrepris une réflexion sur une modification éventuelle des rythmes scolaires à la rentrée 2018 (semaine à 4 jours plutôt que 4,5 jours). Pour ce faire, un travail collaboratif avec les écoles a été mené pour recueillir également les avis des familles (à 52 % pour le retour à 4 jours). Le comité de pilotage du PEDT (Projet EDucatif Territorial) s'est aussi réuni le 5 décembre 2017 pour apporter son avis sur cette question.

Les Communes doivent indiquer leur positionnement sur ce sujet très rapidement afin de faire un retour au Recteur d'Académie, ainsi qu'à la Région. En effet, à l'échelle régionale, relativement peu d'écoles ont fait le choix de modifier les rythmes scolaires pour la rentrée 2017, mais un nombre important de communes travaille actuellement à une réorganisation pour la rentrée 2018, avec des conséquences importantes pour ces deux interlocuteurs. La Région Pays de la Loire est impactée du fait qu'elle exerce la compétence en matière de transports scolaires depuis le 1^{er} septembre 2017.

Lors de la précédente séance du conseil municipal du 7 décembre 2017, il y a eu de nombreux débats sur ce dossier, sans que l'une ou l'autre des alternatives ne se dégage.

Suite à la présentation de Madame PLESSIX Sandrine, les membres du conseil municipal ont de nouveau échangé sur ces rythmes scolaires. Au terme de ceux-ci, Monsieur le Maire a demandé à l'assemblée de se prononcer sur la question suivante : êtes-vous favorable au retour à un rythme scolaire hebdomadaire de 4 jours ? Ce retour a été approuvé à la majorité (21 pour, 4 contre, 1 abstention).

Réf : 2018/001

Le Conseil Municipal,

Considérant les évolutions réglementaires des rythmes scolaires à la rentrée 2018, avec la possibilité de retour à un rythme scolaire hebdomadaire de 4 jours,

Considérant que par délibération n° 2013/025 du 21 mars 2013 la Ville de Mamers avait opté pour l'organisation de semaines d'école à 4,5 jours pour ses écoles publiques à compter de la rentrée 2013/2014,

Entendu l'exposé de Madame PLESSIX Sandrine rapportant notamment les retours d'un travail collaboratif avec les écoles sur le rythme ainsi mis en place,

Considérant que les avis des familles ont également été recueillis,

Considérant les nombreux débats sur la question,

Après en avoir délibéré, à la majorité (21 pour, 4 contre, 1 abstention),

Approuve le retour d'un rythme scolaire hebdomadaire de 4 jours à compter de la rentrée scolaire 2018.



Monsieur le Maire remercie l'assemblée et clôt la séance.



La séance est levée à 20h00.

TITRE	NOM PRENOM	SIGNATURE
Monsieur	BEUCHEF Frédéric	
Madame	PLESSIX Sandrine	
Monsieur	EVARD Gérard	
Madame	BRYJA Caroline	
Monsieur	GOMAS Vincent	
Monsieur	VRAMMOUT Jacky	
Monsieur	ETIENNE Jean-Michel	
Monsieur	SEILLE Bernard	
Monsieur	LE MEN Michel	
Madame	BRIANT Renée	
Madame	HERVE Annie	
Monsieur	GILOUPPE Jean-Claude	
Monsieur	VILLE Christophe	
Monsieur	PAUMIER Régis	
Madame	MAUDET Corinne	
Monsieur	DELAUNAY Jérôme	
Madame	LEGER Madeleine	
Madame	COLIN Stéphanie	
Monsieur	RANNOU Ludovic	
Madame	CHAUDEMANCHE Delphine	
Madame	BARRAUD Amélie	
Madame	AUBRY Delphine	
Madame	GAIGNARD Marion	
Monsieur	LEPINAY Alain	
Monsieur	RAGOUIN Christophe	
Monsieur	CHEVREUL Emmanuel	
Madame	LOUVARD Alice	
Madame	EL HASNAOUI BRINDEAU Maud	
Madame	BAYLE de JESSÉ Cécile	